

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 18 DECEMBRE 1897

## SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Causerie de décembre, par Edmond Ladouceur.—Petite poste en famille.—Prière avant le repas.—Chant du Club de Pêche et de Chasse "Mattawa," par J.-B. Caouette.—Faits et légendes de 1837-38 : l'Enfant-Patriote, par F. Picard.—Députés conservateurs à Québec, en 1883 (avec gravure), par F.-L. Desaulniers.—Nouvelle : Trop tard, par Jean des Erables.—Epigramme célèbre.—Poésie : La plus suave des fleurs, par le Dr G. Tassé.—La Saint-Nicolas, par F. Picard.—Les mystères au moyen-âge, par P. Calmet.—Une présentation.—Le chercheur de projectiles.—Les gauchers de la vue.—Poésie : Le premier bébé.—Napoléon et la divinité.—Le Montagnard.—Théâtres.—Billard.—Feuilleton : Les deux gosses.—Choses et autres.

GRAVURES : Le chercheur de projectiles : Avant l'opération ; La production des épreuves radiographiques ; Réglage du compas d'opération sur le compas schéma ; Avant l'opération chirurgicale : le compas indique la direction de la balle.—Beaux-Arts : Prière avant le repas : La bénédiction.—Portraits des quarante députés conservateurs à l'Assemblée Législative de Québec, en 1883.—Gravure du feuilleton.—Devinette.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entre eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Les crimes se succèdent d'une manière inquiétante et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces horreurs aient lieu fin d'automne, c'est-à-dire à une époque de l'année considérée généralement comme une saison de relâche relativement aux drames de la vie réelle.

Mais de tous les assassinats qui viennent d'épouvanter notre province, le plus stupéfiant est celui du malheureux Poirier, égorgé par un misérable affolé, hypnotisé par une femme.

Une femme qui, d'après les renseignements recueillis jusqu'à ce jour, est un des monstres les plus complets, au point de vue du crime, qui aient existé, mais qu'il faut étudier pour se rendre compte de son état physiologique.

Née dans les conditions ordinaires de la vie des campagnes, Cordélia Viau a reçu une demi-instruction, des connaissances incomplètes qui semblent n'avoir servi qu'à seconder de mauvais instincts.

Cette femme se croyait très forte et incomprise. Le monde dans lequel elle vivait lui pesait, elle rêvait une

existence de luxe et de folies et, ne pouvant satisfaire ses goûts, elle singeait la vie élégante. Pour s'en convaincre, il suffit de voir cette pauvre femme de journalier, se faire photographier à cheval, en amazone, chapeau haut de forme et escortée d'un petit chien bouledogue. Une caricature de la femme riche et élégante.

Dans ses moments de rêverie, cette névrosée écrit des phrases dont le sentimentalisme fait pitié et, tout en poursuivant l'idée fixe qui la domine : se défaire de son mari, elle crayonne dans un carnet :

*Si j'étais fleur, je voudrais croître sous tes yeux ; te donner mes parfums et ma vie...*

Elle était musicienne et, comme la musique adoucit les mœurs, elle se fait accompagner par son amant, en chantant des chansons passionnées et sa voix enivre le pauvre diable qu'elle va pousser au crime.

Maintes fois sa conduite avait révolté les habitants du village, à la vie rude et aux mœurs simples, et plusieurs d'entre eux avaient même parlé de l'expulser de la paroisse.

Cependant, c'était elle qui tenait l'orgue de l'église, et l'on se demande comment celle qui faisait retentir les voûtes du temple d'hymnes et de chants sacrés, a pu concevoir le forfait dont elle est accusée aujourd'hui.

\*\*\* On dirait qu'un vent de folie criminelle passe sur notre pays.

Ces crimes passionnels, ces suicides que l'on apprend tous les jours, semblent dénoter un déséquilibre dans les cerveaux. Ce garçon de vingt ans qui tue son frère et ses trois sœurs, à Rawdon, "pour faire de la place," comme il le dit lui-même. Cet autre jeune homme qui assassine un cultivateur à Saint-Liboire, pour lui voler un peu d'argent. Et, enfin, cette femme et cet homme, qui "saignent" ce pauvre diable de mari, qu'ils ont enivré !

On parle tant des vices et des mœurs des villes, mais que dire après tant de crimes commis aux champs ?

Que dire ? mais cela me semble assez clair : c'est que malheureusement, malgré les dehors, les apparences de croyance religieuse, beaucoup de gens n'en ont véritablement aucune—que d'individus voyons-nous aller régulièrement à l'église, pratiquer extérieurement leur religion, et manquer cependant complètement de sens moral.

Regardez autour de vous et il ne vous faudra pas grand temps pour découvrir un tas d'hypocrites, très religieux en apparence et profondément canailles au fond.

Que de gens se scandalisent en public d'une plaisanterie ou d'un spectacle un peu leste, mais font pis que pendre dans l'ombre, et ainsi, que le dit Molière

Tous les dévots de cœur sont aisés à connaître ;  
Jamais contre un pécheur ils n'ont d'acharnement,  
Ils attachent leur haine au péché seulement.

\*\*\* Le monde entier semble ne s'occuper en ce moment que de l'affaire Dreyfus, "du scandale Dreyfus," comme on dit déjà, sans connaître encore le fond de l'affaire.

Dreyfus est, vous le savez, ce misérable officier condamné il y a trois ans à la prison perpétuelle, pour avoir commis l'un des plus horribles crimes possibles, celui de trahison.

Dreyfus a été convaincu d'avoir livré à l'Allemagne des documents relatifs à l'artillerie française et aux plans de mobilisation ; il subit sa peine depuis trois ans, à l'île du Diable, Guyanne française, seul, sans pouvoir parler à qui que ce soit.

Et voici que tout à coup s'élève un grand cri : Il y a eu erreur judiciaire, Dreyfus est innocent !

Et ce cri se répète, se répercute partout.

Dreyfus est-il innocent ?

Je ne le crois guère. Comment admettre que huit officiers de l'armée française aient pu se réunir pour juger et condamner un camarade sans preuve, sans motifs mûrement posés, sans lumière éblouissante ?

Comment supposer qu'ils aient déshonoré cet ami, ce frère d'armes de la veille, sans souci des déchets de honte qui rejailliraient sur toute l'armée ?

C'est impossible ! C'est le contraire qui a dû se passer. Et, s'il y a eu lutte, la lutte contre eux-mêmes, la lutte contre le vif désir qu'ils avaient de le sauver qu'ils ont eu à soutenir et ce n'est qu'avec tristesse qu'ils ont dû s'incliner douloureusement sous un faisceau de preuves irréfragables.

Dreyfus innocent ! Mais, savez-vous que toutes les tentatives ont été osées pour sauver ce malheureux ? Que l'on a été jusqu'à proposer 100,000 francs à certains membres du conseil de guerre, non pour amnistier le coupable, mais pour consentir à manifester un doute sur sa culpabilité ? Qu'une somme aussi forte a été proposée à un expert en écriture, non pour nier l'écriture de Dreyfus, mais simplement pour hésiter à la reconnaître.

Enfin, quelle est à ce propos la conduite du gouvernement français ?

Constatons-nous une hésitation, une crainte ? Ne le voyons-nous pas, au contraire, soutenir la décision du conseil de guerre ; proposer de soumettre, sous le sceau du secret, les pièces les plus convaincantes de la culpabilité de Dreyfus ?

Mais, alors que croyez-vous donc ?

Je crois à un gigantesque complot ourdi pour sauver un misérable.

Je crois aussi à la naïveté du défenseur de Dreyfus, M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat.

Vice-président du Sénat et candeur, ne sont pas toujours incompatibles.

\*\*\* D'une statistique récemment publiée en Angleterre résulte une assez curieuse comparaison.

La valeur totale du blé qui a été consommé pendant l'année 1895, par les habitants du Royaume Uni, représente en chiffres ronds 165 millions de dollars, tandis que les dépenses faites par nos voisins pour leur tabac et leurs cigares s'élèvent à peu de chose près, à 163 millions, en comprenant dans ce chiffre les accessoires de fumeurs.

Ainsi les Anglais ne consacrent à acheter du pain que deux millions de plus qu'ils en dépensent à fumer.

En France, on sait que chaque habitant consomme en moyenne deux livres de tabac par an, mais on n'ignore pas que le Français mange beaucoup plus de pain que l'Anglais ; cependant le tabac est plus cher en France qu'en Angleterre et, d'après les statistiques on est arrivé à démontrer que le Français paie au marchand de tabac à peu près le cinquième de ce qu'il donne au boulanger.

Ces calculs ne semblent guère signifier grand chose au premier abord et, cependant, en y réfléchissant, savez-vous que cette lutte du marchand de tabac et du boulanger est assez intéressante.

Une livre de pain vaut en moyenne, moins de trois cents dans la province de Québec, et il est admis que deux livres suffisent largement, par jour, à un homme de bon appétit, soit : six cents, au plus.

Or, vous est-il jamais venu à l'idée que quand vous achetez un cigare de dix cents, qui s'en va en fumée en une demi-heure, vous consommez la valeur d'un pain de trois livres et demie, au moins, c'est à dire de quoi nourrir en partie une petite famille ?

En poussant le raisonnement plus loin, savez-vous que si l'on employait à acheter du pain, l'argent que l'on dépense chaque jour pour s'éviter la peine de marcher, on aurait de quoi faire manger tous les pauvres de Montréal, et si chacun de nous pensait, avant de monter dans un tramway électrique, que les cinq cents donnés au conducteur, représentent deux livres de pain, la Compagnie verrait ses recettes diminuer d'une manière sérieuse.

Vous me ferez observer, avec raison, que l'argent ainsi dépensé s'en va un peu partout, chez le boulanger comme chez le marchand de chemises ou de tabac, mais, enfin, il n'en est pas moins vrai que l'on pourrait se permettre un peu moins de char pour donner un peu plus de pain aux pauvres.